

La Nature Vaudoise

Journal de Pro Natura Vaud

N° 187 | Juin 2024



L'eau

Un bien précieux en plaine
comme à la montagne

Nouvelle rédaction

Dès octobre 2023, moment du départ de Michel Bongard alors responsable rédactionnel de La Nature Vaudoise, une nouvelle équipe s'est mise en place pour préparer la diffusion de votre journal. Le groupe est composé désormais d'Alberto Mocchi, nouveau secrétaire général, de Nathalie Mauri, responsable de l'éducation à l'environnement, et de Marianne Genton, bénévole. Françoise Mundler intervient en tant que relectrice et correctrice pour chaque édition. La mise en page est assurée par Stanley Maumary, graphiste indépendant.

N'oublions pas non plus les rédacteurs ou rédactrices qui rédigent sur demande, qui un rapport annuel, qui un article sur un sujet spécifique. Nous remercions également Pauline Rossel, qui nous propose depuis plusieurs éditions ses magnifiques illustrations pour la couverture.

Le fonctionnement

La rédaction se réunit une petite dizaine de fois par année, afin de définir les divers thèmes et articles à paraître lors des prochaines éditions. Le contenu varie selon les saisons ou les actualités qu'il nous paraît important de commenter et de mettre en exergue.

Le choix des plumes qui signeront les différents articles se fait selon les intérêts et les compétences des un·e·s et des autres, et la rédaction veille autant que faire se peut à la tenue des délais. Une fois arrivés à la rédaction, les articles sont relus et formatés aux critères exigés pour la parution dans le journal.

Nous espérons vivement que nos fidèles lectrices et lecteurs, comme celles et ceux à venir, seront toujours intéressé·e·s et satisfait·e·s du contenu d'un journal qui en est déjà à sa 187^{ème} parution.

*Marianne Genton,
membre de la rédaction*

*Le Cuivré de la
bistorte est un
papillon des
prairies
marécageuses
fleuries et des
tourbières.
– Photo Olivier
Jean-Petit-Matile*



Impressum La Nature Vaudoise paraît 4 fois par an, adressée aux membres de Pro Natura Vaud, une section de Pro Natura – Ligue suisse pour la protection de la nature **Adresse:** Pro Natura Vaud, Avenue du Théâtre 2-4, 1005 Lausanne, tél. 021 963 19 55 **Courriel:** pronatura-vaud@pronatura.ch **Site Internet:** www.pronatura-vaud.ch **Dons:** IBAN CH98 0900 0000 1001 5602 3 **Rédaction:** Alberto Mocchi, Nathalie Mauri, Marianne Genton **Relecture des textes:** Françoise Mundler **Mise en page:** Stanley Maumary **Impression:** Imprimerie du Journal de Sainte-Croix, papier offset Recystar Nature blanc recyclé FSC **Couverture:** une scène typique d'alpage dans l'une de nos réserves des Préalpes vaudoises. Aquarelle mise aimablement à disposition par Pauline Rossel, freelance artist creator, www.aierz.com

Une AG sous le signe de la continuité et du renouveau

Samedi 23 mars s'est tenue dans le vieux bourg de Saint-Prex la 68^{ème} assemblée générale de Pro Natura Vaud. Une huitantaine de membres était présente, des représentant-e-s de l'administration cantonale ainsi que le Conseiller d'Etat Vassilis Venizelos. Ce dernier a ouvert l'assemblée en soulignant l'importance pour les autorités cantonales de mieux protéger la nature et il a présenté divers projets concrets en cours de réalisation.



*Le Conseiller d'Etat Vassilis Venizelos a ouvert cette 68^{ème} AG de Pro Natura Vaud.
– Photo Dany Buffat*

Quelques ajustements

La partie statutaire a vu les comptes et le rapport annuel validés par l'assemblée à l'unanimité. La révision des statuts proposée a donné lieu à des discussions intéressantes. L'assistance a largement validé les propositions qui visaient à rendre nos statuts conformes à ceux de notre faïtière nationale ainsi qu'à revoir quelque peu notre gouvernance et y insérer davantage d'inclusivité.

Des départs et des arrivées

L'assemblée a pris congé de MM. Olivier Jean-Petit-Matile, Alain Chanson et Philippe Scherrer, membres démissionnaires du Comité cantonal, qui ont été remerciés pour leurs années d'engagement. Elle a souhaité la bienvenue à MM. Jérôme Bergaud, David Schenker et Marc-Alain Tièche, nouveaux membres du Comité, élus par acclamation.

Partie récréative

La partie statutaire a été suivie de deux conférences, l'une, donnée par Olivier Vonlanthen, ayant traité à l'« Action Lièvre et Cie » de Pro Natura en faveur de la biodiversité dans les vignes, et l'autre à la présentation de l'engagement de Noémie Graff, vigneronne à Begnins, pour donner davantage de place à la nature sur son domaine.

Un remerciement particulier va à toutes les personnes, du secrétariat comme du comité régional Ouest qui ont participé à cette organisation. Pro Natura Vaud donne d'ores et déjà rendez-vous à ses membres le **22 mars 2025** pour la prochaine assemblée générale qui aura lieu dans le Nord vaudois.

Alberto Mocchi, secrétaire général



Les actions juridiques comme levier d'action



Inspection locale au lieu-dit « La Bruyère » en mars 2023. – Photo Kevin McMillian

Pro Natura Vaud gère près de 160 réserves naturelles aux quatre coins du territoire cantonal et mène des actions en faveur de la biodiversité dans les villes comme à la campagne et des programmes d'éducation à l'environnement. Notre association assume également un travail politique et juridique important, visant à s'assurer de la bonne prise en compte des intérêts de la nature dans des projets de constructions.

Engager la discussion

Parfois, cela nous pousse à formuler des oppositions fondées sur le non-respect des différents règlements, lois et ordonnances qui protègent la biodiversité. Ces oppositions se veulent toujours constructives et aboutissent souvent à un dialogue avec les autorités et les promoteurs du projet qui sera modifié en conséquence. Chaque année, des dizaines d'arbres sont ainsi préservés,

des centaines d'autres sont plantés, des essences indigènes sont préférées à d'autres exotiques, et des biotopes sont créés dans des zones résidentielles ou industrielles.

Derniers recours

Dans de rares cas, si un terrain d'entente n'est pas trouvé et que notre opposition est levée par les autorités, se pose alors la question d'un recours auprès du Tribunal cantonal. Les chances de succès sont analysées de manière détaillée. Si nous pensons avoir des arguments suffisamment solides, nous entamons les démarches. L'avis de Pro Natura à l'échelle fédérale est également sollicité car en cas de recours au niveau du Tribunal fédéral, c'est notre association faitière qui a qualité pour recourir.

Pour illustration, voici deux exemples de nos actions de recours ces derniers mois :



Piste de motocross à Valbroye - une victoire au Tribunal fédéral

En mars 2020 Pro Natura Vaud s'était opposée à un nouveau plan partiel d'affectation (PPA) au lieu-dit « La Bruyère » sur la commune de Valbroye. Celui-ci visait à légaliser, via la création d'une zone de loisirs, une activité de motocross sur un terrain agricole en bordure d'un ruisseau et d'une zone forestière. Nous avons estimé que ces activités pouvaient être exercées ailleurs, car d'autres pistes de motocross existaient déjà dans la région et que les qualités écologiques du site devaient être préservées. Les autorités cantonales nous ont donné raison et ont refusé ce PPA. Contestée devant le Tribunal cantonal par la Commune et par le propriétaire de la parcelle jusqu'au Tribunal fédéral, cette décision a été confirmée dans un arrêt publié au mois de mars.

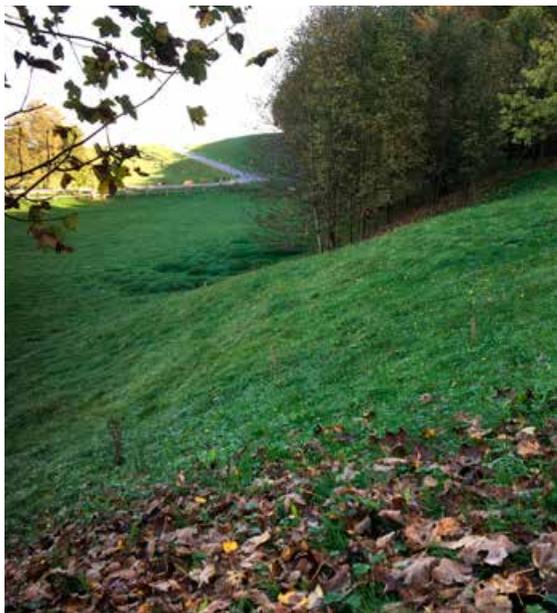
Grandson Péroset - un recours nécessaire

Le hameau de Péroset, sur le territoire de la Commune de Grandson, est classé, dans le plan d'affectation communal des années 1980, en zone industrielle, ce alors qu'il se situe en pleine campagne, entre la forêt et le ruisseau de l'Arnon. Pro Natura Vaud s'est opposée en 2021 à un projet industriel prévoyant la construction de trois halles industrielles, de six garages, d'un local technique enterré et de 64 places de parc en surface. Des constructions de ce type n'ont pas leur place dans un milieu naturel encore préservé, en bordure de forêt et d'un cours d'eau, à plus de 3 kilomètres du territoire urbanisé. Le Tribunal cantonal ne nous a pas suivis et a donné raison aux promoteurs ce qui nous a poussés, début 2024, à recourir jusqu'au Tribunal fédéral.

Ingrat mais important

Ces deux exemples récents illustrent bien le travail effectué par notre association au niveau juridique pour la protection de l'environnement. Une soixantaine d'oppositions sont ainsi déposées chaque année et deux ou trois débouchent en moyenne sur un recours. Ce travail est peu visible, parfois mal perçu, mais indispensable alors que la pression du bâti sur les zones naturelles se fait toujours plus importante.

Alberto Mocchi, secrétaire général



Grandson Péroset, une parcelle naturelle vouée à disparaître à cause de la construction d'une zone industrielle. – Photo Pierre Hunkeler



Augmentons les aires protégées !

En moyenne, les pays européens dédient 26% de leur territoire à la protection de la nature. La Suisse, qui en compte seulement 10,8%, est dernière de la classe. Avec un territoire plus petit et plus densément peuplé que la Suisse, le Luxembourg se retrouve, lui, en tête de ce classement. Ce comparatif démontre, hélas, un désintérêt manifeste de la part des politiques en Suisse pour la conservation de la nature.

Notre mission

Face à ce constat alarmant, Pro Natura assume un rôle de premier plan dans la création de réserves naturelles. Aujourd'hui, 158 biotopes vaudois (environ 800 au niveau national) sont protégés par notre association et permettent ainsi aux animaux et aux plantes de s'épanouir librement.

Les projets en cours

Pro Natura Vaud souhaite augmenter les aires protégées et a élaboré un grand projet d'extension des réserves naturelles qui se déroulera ces deux prochaines années. Dans ce cadre, nous identifions les parcelles voisines de nos zones déjà sauvegardées dans l'objectif d'y préserver la nature. Hors de nos réserves, une attention particulière est accordée à d'autres biotopes sensibles et/ou présentant d'importants enjeux de conservation. Après analyse du potentiel biologique du site, nous prenons directement contact avec les propriétaires dans l'espoir de mettre ces parcelles sous protection.



Réserve naturelle des Mosses de la Rogivue, acquise par Pro Natura Vaud en 1973. – Photo Benoit Renevey

Transactions directes

Actuellement, de nombreuses discussions et négociations sont en cours. Que ce soit sous forme de servitude ou d'acquisition de parcelles, Pro Natura Vaud se tient à la disposition de tout propriétaire souhaitant contribuer à la protection de la nature. N'hésitez pas à nous contacter : pronatura-vd@pronatura.ch.

Grâce à vos dons, nous menons des actions concrètes et contribuons à une infrastructure écologique fonctionnelle pour les animaux et les plantes. Il est urgent que de grandes zones de nature soient créées afin de garantir les processus biologiques à large échelle.

*Stéphane Mustaki,
responsable des réserves naturelles*

Pour votre don en faveur de Pro Natura Vaud

Par paiement en ligne par E-banking postfinance ou bancaire :

deux possibilités :

- utilisez le QR-Code ci-dessous
- ou saisissez les chiffres qui composent l'IBAN, le montant de votre don ainsi que la référence « La Nature Vaudoise 187 »

Par ordre de paiement bancaire ou au guichet postal : coupez le bulletin ci-dessous et transmettez-le avec le montant de votre don

Par un autre moyen de paiement : scannez le QR-code ci-contre



Récapitulé

Compte / Payable à

CH98 0900 0000 1001 5602 3

Pro Natura Vaud

Avenue du Théâtre 2-4

1005 Lausanne

Payable par (nom/adresse)

└

└

Monnaie

CHF

└

Monnaie

CHF

└

Montant

└

└

Point de dépôt

Section paiement

Compte / Payable à

CH98 0900 0000 1001 5602 3

Pro Natura Vaud

Avenue du Théâtre 2-4

1005 Lausanne

Informations supplémentaires

Don - La Nature Vaudoise 187

Payable par (nom/adresse)

└



└

Humain contre (sa) Nature

Avec ma famille, nous nous sommes installés en 2009 au Mont-sur-Lausanne. C'était encore un village blotti contre le bois du Jorat, forêt dans laquelle nous aimions nous promener avec mon fils.

Disparaître sous le béton ?

En 2021, des centaines d'arbres ont été marqués au Vallon de la Valleyre, lieu de promenade et d'accès aisé à la forêt. Je savais qu'un projet immobilier envisageait la construction de 14 immeubles en ce lieu magique ; une prairie nichée entre un ruisseau et la forêt, frontières naturelles où l'on croise parfois chevreuils, salamandres et même le lynx. Si j'avais regardé les bras croisés, j'aurais trahi les rêves de mes enfants, et je me serais trahi moi-même.

S'engager de toutes ses forces

Pour tenter de sauver les arbres de la Valleyre, un comité d'initiative se forme, avec comme objectif de protéger le vallon, établissant alors une limite presque évidente au bétonnage. Délaisant les promenades en famille, j'ai alors consacré toute mon énergie à cette cause. J'ai parcouru le vallon, recensé avec des professionnels ses valeurs biologiques. J'ai repéré le « village des renardeaux », une trentaine de sorties de terriers constituant un site impres-

*Le Vallon de la Valleyre, un joyau naturel à préserver.
– Photo Stéphane Simon*

nant. J'étais seul, mon fils ne m'accompagnait plus, j'ai pleuré. Ce jour-là, j'ai pris conscience de la nature profonde et de l'ampleur de mon engagement.

Le dernier mot

Ce combat d'une équipe pour « sauver la Valleyre » fera date au Mont-sur-Lausanne, même si les investisseurs finissaient par l'emporter. Notre équipe a imposé dans le débat public une question : comment et jusqu'où développer une commune ?

Récemment, la justice nous a donné raison et a acté l'ancienneté du plan adopté 18 ans plus tôt. En 2024, la population de la Commune pourra donc décider en votant si le 13^{ème} plan d'affectation prévu doit rayer la Valleyre de la carte et ainsi forcer les renards à déménager, ce qui reviendrait à chasser notre propre Nature...

*Stéphane Simon, enseignant de biologie,
coordinateur du comité d'initiative
« Sauvons le Vallon de la Valleyre, le
poumon vert du Mont ! »*

*Le « village des
renardeaux ».
– Photo
Stéphane Simon*



Des forces vives pour l'éducation à l'environnement

Céline Plancherel est un visage connu au sein de notre secrétariat. En effet, elle a effectué en 2023 un stage de 4.5 mois chez Pro Natura Vaud. Engagée dans le domaine de l'éducation à l'environnement, elle a géré avec brio la première année pilote de sensibilisation dans la réserve naturelle des Grangettes. C'est pour continuer sur la lancée de ce projet qu'elle a cette fois-ci intégré pour une année notre équipe en tant que collaboratrice.

Un parcours complet

Etant titulaire de deux masters, en biologie et en muséologie, ses compétences sont précieuses. Non seulement médiatrice scientifique au sein du laboratoire sur l'Effraie des clochers (UNIL), Céline a également animé de nombreux ateliers dans les musées ou avec l'Eprouvette (le laboratoire Sciences et Société de l'UNIL). C'est donc une excellente interlocutrice pour le public, très à l'aise et apte à vulgariser. Ses compétences naturalistes se sont développées au travers de ses passions, formations personnelles et stages. Elle est, entre autres, membre fondatrice de diverses associations sur la faune suisse.

Une aide bienvenue

Outre les Grangettes, Céline s'occupe également de mettre en place divers stands promotionnels ou activités lors de manifestations. Elle apporte un soutien en tant qu'animatrice nature et responsable d'accueil à la journée. Grâce à cet engagement, les projets d'éducation et de sensibilisation à la nature peuvent être étoffés et renforcés, car la demande est forte.

*Nathalie Mauri,
responsable éducation à l'environnement*



Céline Plancherel en pleine explication lors du bagage d'une jeune chouette, dans le cadre du tournage d'une vidéo pédagogique. – Photo Maryline Delacour Meneghin

Un riche programme aux Grangettes

Pro Natura Vaud et ses partenaires, la Fondation des Grangettes et BirdLife, proposent à nouveau un programme complet et varié pour le public dans la réserve des Grangettes. Une offre qui comprend des animations pour les familles et les enfants, des excursions et des ateliers menés par des spécialistes naturalistes, des visites guidées, des animations pour les écoles et une semaine d'accueil à la mi-journée. Venez (re)découvrir ce joyau de notre canton ! Informations et inscriptions sur notre site internet : <https://www.pronatura-vaud.ch/fr/grangettes>.

Le problème de l'eau dans les alpages

De novembre 2023 à février 2024, Margaux Delalex a effectué un stage chez Pro Natura Vaud, avec pour objectif de travailler sur la question de la gestion de l'eau sur nos alpages.

Au cours du dernier trimestre 2023, un pointage a été effectué sur certains de nos alpages au Vanil Noir, à la Pierreuse, à la Laya - Chalet Vieux (Ormont-Dessus), et à la Cruchaude (Grandevent). Il fallait saisir les enjeux liés à la gestion de l'eau et prendre d'éventuelles dispositions de manière proactive.

Discussions avec les agriculteurs

Avec des visites sur le terrain ainsi que des entretiens avec les exploitants, les informations existantes ont pu être mises à jour concernant les sources captées, le stockage et le type de bétail. Bien qu'ils se sentent concernés, les agriculteurs ne sont pas encore soucieux de la situation. Le manque d'eau est perçu comme moins urgent que le manque de fourrage disponible pendant l'estivage, bien que les deux aspects soient intrinsèquement liés. Néanmoins, les exploitants estiment qu'il est nécessaire d'augmenter la capacité de stockage de l'eau. Ce type de mesures est déjà pris sur les alpages les plus précaires.

Il y a encore du travail

Le manque de données liées aux sources captées ou existantes (débit, périodes sèches, etc.) ne nous a pas permis de tirer des bilans



Entrée d'une citerne enterrée connectée à une source sur l'alpage de Toumalay.

– Photo Margaux Delalex

quantitatifs précis. Une estimation du potentiel de récupération d'eau des toits a démontré qu'il serait possible d'améliorer le bilan hydrique des alpages. Cette mesure est coûteuse mais pourrait être une piste intéressante à développer. Du point de vue de la biodiversité, nos investigations ont permis de définir des sources à protéger.

Cette première analyse nous montre qu'il est indispensable d'initier un groupe de travail afin d'approfondir le plan d'action nécessaire pour une gestion durable de nos réserves naturelles de montagne, prenant en compte tant la biodiversité que les besoins en eau pour l'exploitation agricole en place.

*Margaux Delalex,
stagiaire aux réserves naturelles*

Le 22 septembre, la nature sera en jeu et aura grand besoin de votre aide !

Ce n'est un secret pour personne : la biodiversité souffre dans notre pays et des mesures urgentes sont à prendre afin de mieux la protéger et de lui octroyer la place dont elle a réellement besoin.

Une initiative importante

C'est en partant de ce constat que Pro Natura a lancé en 2019 l'initiative populaire fédérale « Pour la biodiversité » qui demande que la protection de la biodiversité soit mieux ancrée dans notre Constitution et que davantage de surfaces et de moyens lui soient dédiés. Après un long parcours politique et bureaucratique, l'initiative sera soumise au vote du peuple le 22 septembre prochain. Ce vote va être d'une importance capitale pour la nature et il est essentiel que toutes celles et ceux à qui la biodiversité tient à cœur se mobilisent !

Un travail d'équipe

Le prochain numéro de *La Nature Vaudoise* arrivera dans vos boîtes aux lettres à la fin août et sera entièrement consacré à cette votation et à ses enjeux. Il sera notamment proposé diverses manières de s'engager dans cette campagne. Mais vous pouvez, sans plus attendre, commencer à parler autour de vous de ce vote et de ses conséquences, suspendre un drapeau « *OUI à la biodiversité* » à votre balcon ou à la barrière de votre jardin ou même écrire un courrier des lecteurs dans la presse régionale en soulignant l'importance d'une meilleure protection de la nature qui nous entoure.

Que le plus grand nombre aille voter

Le 22 septembre prochain, nous pouvons remporter une victoire historique et mettre notre pays sur la bonne voie en matière de protection et de promotion de la biodiversité. Le vote s'annonce cependant serré, et chaque voix va compter ! Pour davantage d'informations et pour commander du matériel de campagne : www.initiative-biodiversite.ch.

L'équipe de la rédaction

La biodiversité, la vie, notre vie.

Commandez dès maintenant
du matériel de campagne:
initiative-biodiversite.ch/shop

OUI 
à la biodiversité
le 22 septembre





Le Lavanchy

Présentation du marais

La réserve naturelle du Lavanchy est un bas-marais situé sur la Commune d'Ormont-Dessus, à 1440 m d'altitude, sur le versant de la Pare.

Une première partie a été acquise par Pro Natura Vaud via une donation dans les années 1980, puis les parcelles adjacentes ont été achetées dans les années 1990. Aujourd'hui la surface du bas-marais, égale à la surface de la réserve naturelle, recouvre 1.5 hectare. Il est inventorié au niveau cantonal comme biotope d'importance régionale.

Ses fonctions

Ce bas-marais est situé sur un versant essentiellement voué au pâturage, partiellement brouté par les bovins d'un agriculteur et partiellement fauché par nos soins à la faux. La source, présente à l'amont du marais et partiellement captée, a été mise en défens il y a de nombreuses années. L'humidité du sol est variable sur le biotope. On y trouve de la mégaphorbiaie, de la prairie humide, du pâturage mi-gras, du

pré maigre, de la végétation de source et du bas-marais alcalin.

Son intérêt et sa gestion

Cette réserve naturelle a un intérêt particulier pour deux espèces d'Azurés des marais figurant sur la liste rouge : l'Azuré des paluds et l'Azuré de la sanguisorbe. Le bas-marais du Lavanchy fait partie des sites de la région qui rencontrent les populations les plus stables de ces papillons. Des mesures de gestion adéquates et favorables à ces espèces doivent donc être privilégiées, notamment pendant les périodes de fauche et de pâture, qui respectent la phénologie des sanguisorbes, plantes hôtes des deux Azurés.

La fauche annuelle représente un gros travail mais permet de maintenir des milieux typiques des bas-marais, au grand bonheur des Azurés. Les fourrés de saules épargnés par l'entretien servent à la nidification de la fauvette des jardins ou encore de cachette pour les chevreuils.

*Kelly Delavy,
responsable des réserves naturelles*



*La réserve naturelle du
bas-marais du Lavanchy.
– Photo Kelly Delavy*